



MAIRIE DES PORTES EN RE
Monsieur le Maire
19, rue de la Grenouillère
17880 LES PORTES EN RE

Aux Portes-en-Ré, le vendredi 27 juillet 2018.

Objet : « Radioscopie 2018 » de la commune des portes-en-Ré et questions à Monsieur le Maire

Copie numérique : Monsieur Michel OGER – Premier Adjoint

Monsieur le Maire,

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la version la plus récente de notre « Radioscopie 2018 » de la situation financière de la commune des Portes-en-Ré.

Pour information ce document, réalisé cette année pour les cinq communes du Canton Nord de l'Île de Ré et pour la Communauté de Communes de l'Île de Ré, selon le modèle établi à l'origine par les fondateurs de notre association, reprend les principaux indicateurs financiers que nous avons l'habitude de suivre.

Cette étude a soulevé un certain nombre de questions et de réflexions que vous voudrez bien trouver ci-jointes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre selon le mode opératoire à votre convenance :

- oralement lors d'un entretien que vous voudrez bien nous accorder,
- par écrit, de préférence à l'adresse électronique contact.adcnordiledere@gmail.com.

Il vous sera également possible, lors de notre Assemblée Générale du 6 août prochain, si vous y participez, de répondre à une ou deux questions de votre choix. Le temps qui nous sera compté ne nous permettant probablement pas d'envisager une intervention trop longue de votre part.

Quoi qu'il en soit vos réponses seront reprises dans le corps du texte de cette « Radioscopie 2018 » qui sera mise en ligne sur le site Internet de notre association.

Bien entendu, vous ou vos services, restez libres de nous adresser des commentaires ou des demandes de précisions ou rectifications si notre document s'avérait inexact.

En vous en souhaitant bonne réception et en demeurant à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET

« Radioscopie 2018 » : liste des questions de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré à Monsieur le Maire de la Commune des Portes-en-Ré

Question n°1 :

En matière de transparence financière, pensez-vous, comme le Maire de la commune d'Ars-en-Ré, mettre à la disposition de tous, sur le site Internet de la Mairie, les documents budgétaires de la commune des Portes-en-Ré ?

Question n°2 :

Les résultats du « Camping de La Prée » étant chroniquement déficitaires ces dernières années et les compétences en matière de gestion d'un tel établissement n'étant pas forcément réunies au sein de la municipalité, le passage en Délégation de Service Public nous paraît être une décision raisonnable. Quels avantages financiers la commune retirera de ce changement ?

Question n°3 :

Les pourcentages de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement que nous avons calculés ne sont pas bons.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour corriger cela et donc pour améliorer le processus de production des Budgets Primitifs ?

Question n°4 :

Comment pensez-vous remédier à la baisse progressive, mais régulière, des marges brutes d'autofinancement et des marges nettes d'autofinancement, de la commune et consolidée, constatées depuis 2012 / 2013 ?

Question n°5 :

Le passage, dans les prévisions de 2018, d'indicateurs comme la marge nette d'autofinancement en territoire négatif ou le rapport entre l'annuité des emprunts (somme des intérêts de la dette et du remboursement en capital des emprunts) et la marge brute d'autofinancement au-dessus de 100 %, ne vous semble-t-il pas suspect ?

Question n°6 :

Avez-vous initié, notamment dans l'optique de l'éventuelle réforme de la fiscalité locale, une réflexion sur la nature des charges courantes de fonctionnement et des recettes réelles de fonctionnement de votre commune et de leurs évolutions ?

Question n°7 :

Ne pensez-vous pas, qu'à l'avenir, l'évolution des charges courantes de fonctionnement devrait être, *a minima*, corrélée à celle des recettes réelles de fonctionnement ?

Question n°8 :

En matière de fiscalité des particuliers : avez-vous une politique préétablie, pour les années à venir, de gestion de l'évolution des taux des contributions locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés non-Bâties) ?

Question n°9 :

En matière de fiscalité des professionnels : pensez-vous qu'elle est satisfaisante ?

Question n°10 :

Où en est la création d'une zone d'activité sur la commune des Portes-en-Ré ?

Si ce projet est toujours en cours, est-il porté par la commune des Portes-en-Ré et/ou par la Communauté de Communes de l'Île de Ré ?

La possibilité de créer une zone franche sur la commune des Portes-en-Ré fut évoquée, en octobre 2016, lors d'un atelier thématique à la Communauté de Communes de l'Île de Ré : cette idée est-elle toujours d'actualité ?

Question n°11 :

La hausse des charges de personnel est continue depuis 2009 et a fait « dérapier » les charges courantes de fonctionnement : la baisse envisagée au Budget Primitif 2018 est-elle crédible et quelle évolution envisagez-vous pour les années à venir ?

Question n°12 :

Depuis 2009, les charges de personnel représentent une part toujours plus importante des charges courantes de fonctionnement et des recettes réelles de fonctionnement : ne pensez-vous pas que ce soit un mauvais indicateur sur lequel il serait nécessaire d'agir ?

Question n°13 :

Comment voyez-vous l'évolution des charges de personnel de la commune des Portes-en-Ré si on tient également compte de l'évolution très importante des charges de personnel de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, qui a repris à sa charge un certain nombre de compétences auparavant dévolues aux communes ?

Question n°14 :

Il existe un décalage systématique entre l'endettement précisé aux annexes IV A2 des Comptes Administratifs de la commune et l'endettement publié par la Direction Générale des Finances Publiques sur le site Internet reprenant les comptes des collectivités locales (<https://www.impots.gouv.fr/cjl/zf1/accueil/flux.ex.jsessionid=4FA77AB5C06D3F3B7C1BC34E54BE04A7?flowId=accueilcclloc-flow>).

Comment expliquez-vous ce décalage ?

Question n°15 :

Les pourcentages de réalisation des recettes et des dépenses réelles d'investissement que nous avons calculés sont mauvais.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour corriger cela et donc pour améliorer le processus de production des Budgets Primitifs ?

Question n°16 :

Avez-vous un plan d'investissement à long terme ? Dans l'affirmative, quel est-il et quel(s) objectif(s) devrait-il permettre d'atteindre ?

Question n°17 :

Le fonds de roulement de la commune, d'un montant élevé, est à son plus haut niveau depuis 2000 et la gestion de commune est globalement excédentaire chaque année : pensez-vous que, dans cette situation, il soit nécessaire de recourir à l'emprunt pour tout ou partie des nouveaux investissements ?

Question n°18 :

Nous vous savons soucieux de l'avenir de la commune des Portes-en-Ré et de ses habitants : quels sont, selon vous, les principaux défis à relever pour cela ?